

Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

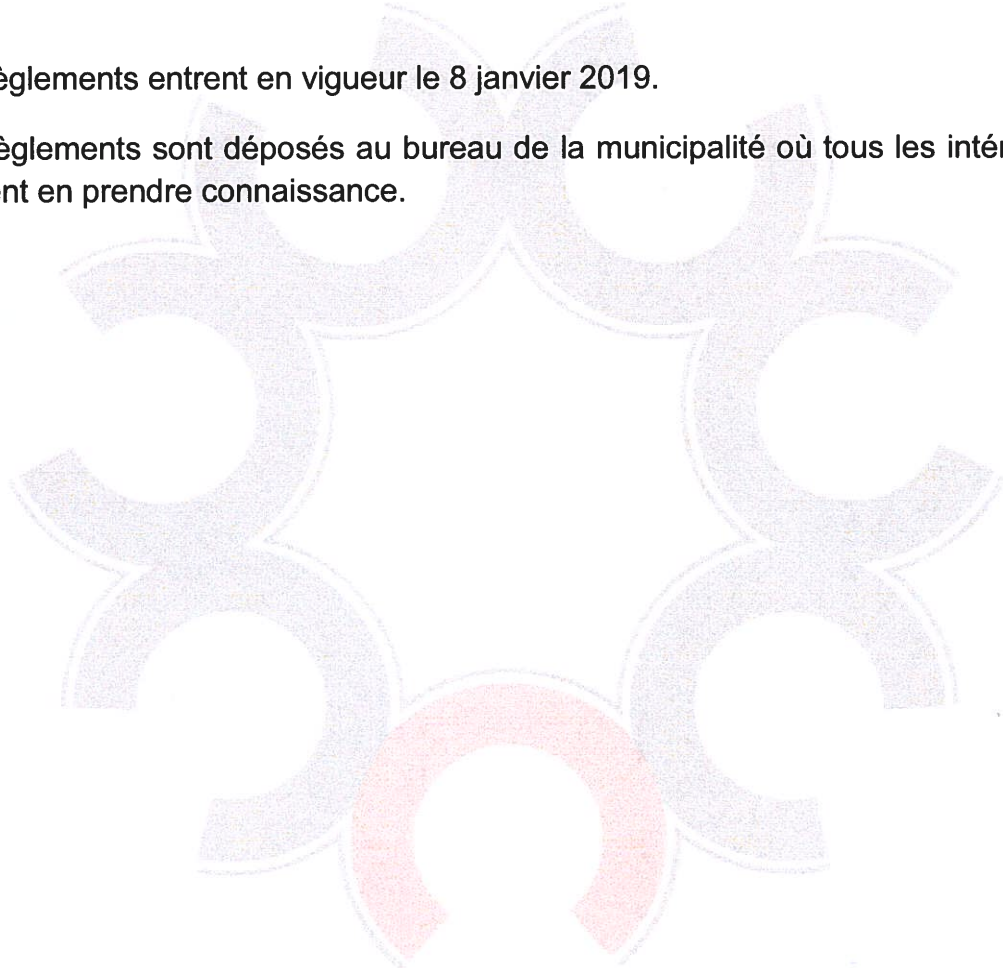
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 7 janvier 2019, les règlements suivants ont été adoptés :

- Règlement 2019-325 régissant le traitement des élus municipaux.
- Règlement 2019-326 pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifs pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2019.

Ces règlements entrent en vigueur le 8 janvier 2019.

Ces règlements sont déposés au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.



Donné à Crabtree ce, 8 janvier 2019

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), **Pierre Rondeau**, secrétaire-trésorier de la municipalité
Nom
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à
chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **8 janvier 2019** entre 10 h et 17 h.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce **8 janvier 2019**

..... 